

N/REF : 21/11/2024 15H30 C:024059 I:34177
V/REF : OSMIL806307854
V/Email reçu le Jeudi 21/11/2024 a 15H30

FONCIA GRENOBLE

**15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

IMMEUBLE : LE MIKADO
52 RUE AIME BOUCHAYER
38170 SEYSSINET PARISSET

St Martin-H, le 24 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 52 AIME BOUCHAYER - 38170 SEYSSINET -
CONTACT MR BALDUCCI 06 62 06 33 89 SERA PRESENT AVEC LES ACCES
PORTILLON SERA OUVERT - CODE LOCAL 38170

MOTIF : INTERVENIR POUR UN PROBLEME DE REFOULEMENT DANS LE LOCAL POUBELLE
SITUE DANS LES GARAGES
CODE LOCAL POUBELLE 38170 + EMETTEUR A L'AGENCE

Donneur d'ordre : Mme L. BORDE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 22/11/2024 A 10H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOCAL POUBELLE
TENTATIVE DÉBOUCHAGE HORIZONTALE EN SOUS-SOL DE GARAGE DEPUIS REGARD
EXTÉRIEUR SANS RÉSULTAT
OBSERVATION: L'HORIZONTALE SE JETTE CÔTÉ ALPES ISERE HABITAT
PRÉVOIR DE CONTACTER L'AGENCE ALPES ISERE HABITAT POUR
ACCES AU SOUS-SOL ET CONTACTER LE GARDIEN MONSIEUR BALDUCCI

LE 27/11/2024 A 10H00
DEBOUCHAGE HORIZONTALE EN COURSIVE DE GARAGE COTÉ ALPES ISERE HABITAT
EN SOUS-SOL

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 17/04/25 a 15H01 Mme L. BORDE

AS LCOMPTER Email envoyé le 22/11/24 a 13H38 Mme L. BORDE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	3	176,90	176,90
TOTAL H.T.				353,80
T.V.A. a 10,00%				35,38
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>389,18</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN